



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.DEC/6/03

2 juillet 2003

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

---

**394ème séance plénière**

FSC Journal No 400, point 4 de l'ordre du jour

**DECISION No 6/03**  
**APERÇU GENERAL DES REPONSES A LA QUESTION 1 DE**  
**L'ECHANGE D'INFORMATIONS D'AVRIL 2003 SUR**  
**LE CODE DE CONDUITE RELATIF AUX ASPECTS**  
**POLITICO-MILITAIRES DE LA SECURITE**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Rappelant le document FSC.DEC/16/02 dans lequel il a été décidé d'étoffer la question 1 du Questionnaire sur le Code de conduite afin de mieux contribuer aux efforts déployés pour lutter contre le terrorisme,

Reconnaissant qu'un aperçu général des informations supplémentaires échangées pour la première fois en avril 2003 conformément au Questionnaire sur le Code de conduite de l'OSCE pourrait stimuler le débat sur les mesures prises par les Etats participants pour lutter contre le terrorisme,

Décide de demander au Centre de prévention des conflits (CPC) d'élaborer, en consultation avec le Groupe d'action contre le terrorisme, un aperçu général des informations échangées le 15 avril 2003 en réponse à la question 1 du Questionnaire sur le Code de conduite. Cet aperçu général fournira uniquement des données statistiques concernant la mise en oeuvre. Les pratiques communes y seraient inventoriées et décrites en termes généraux. L'aperçu général ne comprendra pas de comparaisons des politiques nationales et ne fournira pas d'évaluation de la mise en oeuvre. Il devrait être distribué aux Etats participants le 17 septembre 2003 au plus tard. Il pourra être nécessaire, pour cet aperçu, de traduire les informations nationales. Cette tâche sera menée à bien dans le cadre du budget du CPC.